

91°

2020-25

# Les Brèves De Schwenheim



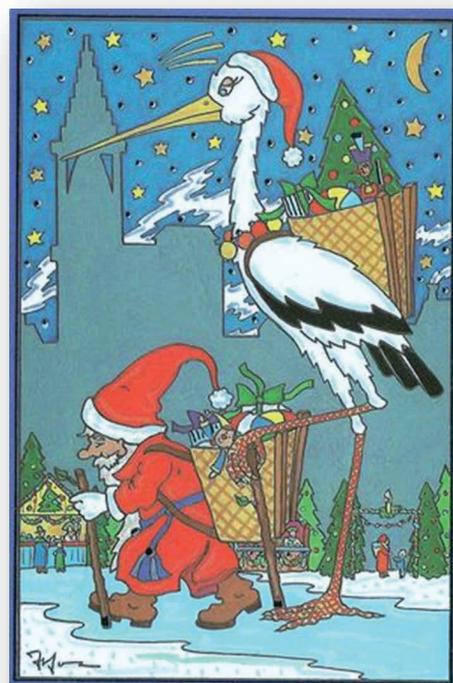
Notre avenir, Ensemble à Schwenheim

# SOMMAIRE

Le mot du Maire.....	3
Actions en cours et dernières décisions du Conseil Municipal.....	5
Travaux salle polyvalente.....	8
<b>Communiqués :</b>	
- Calendrier des manifestations.....	9
- Communiqués.....	9
- Bien vivre ensemble.....	12
- Autres informations utiles.....	15
Histoire de notre Commune.....	19
Actualités de la Communauté de Communes du Pays de Saverne.....	22
SIVOS Les Jardins de l'Abbaye.....	23
<b>Vie du Village et des Associations :</b>	
- Célébration des anniversaires.....	26
- Cérémonie du 11 novembre.....	27
- Paroisse de Schwenheim.....	28
- Conseil de fabrique.....	29
- VCUS.....	30
- « A Petits Pas... ».....	31
- PRO PATRIA.....	33
Etat civil.....	36
Moment de détente, blague d'Alsace.....	37
Numéros utiles.....	38
Permanences.....	39

**Directeur de Publication** : Gabriel OELSCHLAEGER

**Conception** : Commission communication



*Nous remercions vivement tous les photographes, reporters et personnes ayant contribué à la bonne réalisation de nos brèves communales.*





## LE MOT DU MAIRE

Cette année bissextile 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis.

La crise sanitaire majeure a entraîné des bouleversements importants dans notre vie quotidienne notamment pendant les deux confinements. Un virus que nous ne prenions pas très au sérieux initialement a modifié nos habitudes de vie et de travail, suscitant aussi légitimement notre inquiétude pour les plus

fragiles d'entre nous.

Je veux d'abord retenir que la solidarité sous toutes ses formes nous a permis de traverser les instants les plus difficiles.

Néanmoins les incertitudes persistent face à cette maladie sur laquelle on nous dit tout et bien souvent le contraire. Malheureusement, nous avons pu constater qu'elle était redoutable et je me permettrai donc de vous demander la plus grande prudence et le plus grand respect des règles de protection et de distanciation.

Face à cette crise sanitaire, mais aussi cette crise économique, qui a pris de l'ampleur, les élus sont à l'écoute de toutes les situations individuelles difficiles. N'hésitez pas à venir en mairie ou à nous contacter, car notre mission est aussi d'accompagner et d'épauler tous ceux qui en ont besoin.

La crise épidémique, comme toutes celles de l'histoire, finira par s'éteindre. Ensemble, nous devons apprendre à vivre avec le virus Covid pendant quelques mois encore, avec la plus grande prudence. J'avoue qu'il ne doit pas être facile de trouver le juste milieu entre le risque raisonnable d'être contaminé et ceux collatéraux dus à des privations de libertés.

La vie sociale doit continuer pour ne pas sombrer dans la sinistrose. Nous allons devoir vivre encore quelques temps avant une libération qui viendra par un traitement ou un vaccin salvateurs. La vie reste une opportunité dont il faut profiter et un devoir qu'il faut compléter chaque jour par des petites intentions envers ceux qui ne croient plus que la vie est belle et qu'elle mérite encore d'être admirée.

Je souhaite beaucoup de courage à nos associations privées d'activités. Gardez toute votre motivation et l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs.

L'année 2020 a connu des catastrophes climatiques importantes et des conflits mondiaux insensés qui viennent alourdir encore le bilan. En plus l'innommable vient de se produire à Conflans Ste Honorine et à Nice.

Comment comprendre ce qui se passe dans la tête d'un individu qui tue sauvagement des personnes qu'il ne connaît pas mais qui ont eu le malheur de croiser son chemin. Au nom de qui, au nom de quoi ? Nous sommes sans réponses. En cette période de Noël, ayons une pensée pour les victimes et leurs familles.

Après ces actes infâmes et ignobles, les assassins espèrent la vengeance aveugle susceptible de placer le pays entier sous l'empire de la haine mais notre pays oppose au totalitarisme intégriste la démocratie et la paix.

Face à ces chocs aussi violents que le terrorisme et la pandémie hors contrôle, il est normal que des visions divergent. Refuser ces excès, rendre de la vigueur à notre vie démocratique sont des conditions essentielles pour vaincre les maux qui nous frappent. En restant unis et soudés, nous gagnerons ce combat contre ce mal qui ronge notre société, qui ne vaincra pas, tant sont puissantes ces valeurs fondamentales que notre histoire nous a léguées.



Dans ces turbulences actuelles et avec les difficultés qui sont les siennes, la municipalité poursuit son programme d'investissement. Le plus gros chantier, à savoir la mise aux normes de la salle polyvalente, qui a duré un an, est terminé. Ce fut un énorme effort financier pour améliorer notre quotidien et notre qualité de vie.

Néanmoins Noël est là ! Période attendue par les plus jeunes, période où les adultes retrouvent leur âme d'enfants, période de fêtes et de paix. Cette période est aussi une bonne occasion pour oublier un instant les soucis et les aléas de la vie, pour vous souhaiter l'énergie, la force et l'enthousiasme pour fêter en famille ces instants de pur bonheur.

J'adresse aussi à celles et à ceux qui connaissent des difficultés, qui sont isolés, qui souffrent, qui sont malades ou qui ont perdu un être cher durant l'année qui vient de s'écouler, toute ma sympathie, mes amitiés et mon soutien.

C'est aussi l'occasion pour témoigner notre fraternité, notre solidarité, notre volonté de combattre sans relâche l'intolérance, l'intolérable et d'oublier nos petites querelles quotidiennes et stériles pour mieux vivre ensemble dans le respect des autres.

Je vous souhaite à tous de vivre et de profiter des moments heureux que va vous apporter cette fin d'année. Je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour 2021.

**E gleckliche Wihnachte un e gütes neje Jahr,**

*Votre Maire,*

*Gabriel OELSCHLAEGER.*



# ACTIONS EN COURS ET DERNIERES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 7 décembre 2020**

## **Motion de soutien des Maires – Projet KUHN**

Nous, membres du Conseil Municipal de SCHWENHEIM, réunis le 07 Décembre, souhaitons apporter notre contribution à la concertation préalable publique portant sur le projet d'extension de KUHN SAS sur le site de la Faisanderie à Monswiller et la mise en compatibilité des documents d'urbanisme (SCOT et PLU) nécessaire à la réalisation de ce projet.

L'entreprise KUHN SAS et le syndicat mixte du PETR du Pays de Saverne Plaine et Plateau se sont engagés de manière commune dans l'organisation d'une concertation préalable, sous l'égide de garants de la Commission nationale du débat public.

Dans le cadre de son développement et de son ancrage sur le territoire, le groupe KUHN SAS (5000 salariés, 2000 dans notre bassin d'emplois), leader mondial des équipements agricoles tractés, dont le siège mondial est situé à Saverne, oriente son développement autour de 3 priorités :

- renforcer sa présence sur les marchés matures,
- être un acteur majeur dans les pays émergents,
- développer l'innovation.

KUHN SAS projette ainsi d'investir sur notre territoire :

- créer un atelier de fabrication des nouvelles familles de produits innovants,
- développer le centre logistique KUHN Parts,
- créer un centre de mécano-soudure de grands ensembles,
- créer un centre de recherche & développement (essais, prototypes, développements, électronique).

Son besoin d'implantation comprend :

- le besoin de 40 ha d'un seul tenant pour un déploiement des nouvelles unités,
- la proximité avec le site existant et avec son siège pour une efficacité de l'organisation et des processus de l'entreprise,
- l'accessibilité facilitée par la proximité avec l'échangeur autoroutier,
- des accès avec des gabarits suffisants pour les poids lourds.

Ce besoin ne laisse comme unique possibilité que le défrichement de parcelles boisées situées au Sud du site de la Faisanderie (34 ha).

En l'état actuel des prévisions, les travaux pourraient commencer en 2024.

Le projet d'extension de KUHN SAS est vital pour l'économie et l'emploi sur notre bassin de vie.

Il permettra la création de centaines d'emplois directs sur 10 ans, y compris des emplois à forte valeur ajoutée (une centaine d'ingénieurs R&D), sans compter les emplois indirects auprès de ses sous-traitants.

Le territoire bénéficiera aussi de retombées directes pour l'économie régionale liées à l'injection d'un montant de travaux important, dont une partie concernera les activités de génie civil et les aménagements paysagers (100 millions d'euros auront été investis sur la ZA de la Faisanderie en 20 ans); et de retombées induites liées aux services et équipements rendus nécessaires par les nouveaux emplois directs créés.

Sur le plan de l'environnement, nous saluons la responsabilité de l'entreprise qui accompagne ce projet industriel majeur de mesures d'évitement, de réduction et de compensation en faveur de la biodiversité et du bien-être de la population.

Nous rappelons que la parcelle forestière concernée par le déclassement et le projet industriel ne concerne que 6 % de la forêt de protection, soit 34 ha. En compensation, 53 ha du massif du Vogelgesang à Steinbourg ont déjà été classés en forêt de protection, présentant ainsi un gain de 20 ha.

Sur les 34 ha de foncier concerné par le projet industriel, 26 ha seront défrichés, permettant le maintien des principales zones à enjeux écologiques majeurs sur le site.

En complément de cet évitement, des mesures de réductions de l'impact du défrichement sont prévues (abris ou gîtes artificiels pour la faune, gestion écologique des habitats dans la zone, adaptation de la période des travaux :



respect du calendrier biologique des espèces présentes • plantation sur l'emprise du projet) ainsi que des mesures de compensations forestières et environnementales.

Pour autoriser cette extension sur le site de la Faisanderie, nous nous engageons à faire évoluer le SCOT de la Région de Saverne dans deux orientations : l'une sur l'enveloppe foncière à vocation économique de la Communauté de communes du Pays de Saverne, l'autre sur la trame verte et bleue.

Nous saluons également le souci de transparence, d'information et d'écoute du public sur le projet dans le cadre de la concertation préalable,

C'est pourquoi nous apportons notre soutien plein et entier au projet d'extension du site industriel de KUHN SAS sur le site de la Faisanderie de Monswiller.

VU l'exposé de M. le Maire,

➤ **Décision du Conseil municipal** : Appelé à se prononcer, le Conseil municipal

**Pour : Unanimité des membres présents**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**DECIDE** à l'unanimité de se joindre à la motion de soutien au projet KUHN proposée par le PETR du Pays de Saverne Plaine et Plateau.

### **Marché salle polyvalente – non application des pénalités de retard pour paiement des DGD**

Les travaux de mise aux normes d'accessibilité de la salle polyvalente ayant pris du retard dans leur exécution, notamment à cause de la crise du Covid-19, certaines entreprises devraient payer des pénalités de retard.

Mr le Maire propose de ne pas appliquer ces pénalités à des entreprises déjà fortement impactées par la crise sanitaire.

➤ **Décision du Conseil municipal** : Appelé à se prononcer, le Conseil municipal

**Pour : Unanimité des membres présents**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**DECIDE** de ne pas appliquer de pénalités de retard sur le paiement des DGD des travaux salle polyvalente.

### **Achat groupé d'équipement anti Covid-19 avec la ComCom de Saverne – Convention de refacturation**

Dans le cadre des actions engagées depuis le printemps 2020 pour la lutte contre le virus COVID 19, des mesures d'urgence ont été prises par les pouvoirs publics pour protéger la population.

La Communauté de Communes du Pays de Saverne a initié, de concert avec nombre de ses partenaires publics habituels, d'acheter des équipements de protection individuels en commun avec ses Communes membres volontaires et des syndicats intercommunaux du territoire.

La crise sanitaire s'inscrivant dans la durée, la Communauté de Communes a proposé de constituer un stock tampon d'équipements pour, d'une part, répondre à ses besoins propres, et, d'autre part, pour permettre à ses Communes et EPCI partenaires de se réapprovisionner en bénéficiant de « l'effet masse » qui conduit à obtenir des prix réduits.

Il a été convenu que la Communauté de Communes coordonnera les achats et refacturera aux collectivités et groupement servis le matériel fourni au prix de revient coutant qui s'entend prix d'achat diminué des aides externes éventuelles.

La présente convention a pour objectif :

1. D'entériner les achats passés, tant dans les modalités opérationnelles que dans les modalités de financement.
2. De valider ces mêmes principes pour les achats futurs.

➤ **Décision du Conseil municipal** : Appelé à se prononcer, le Conseil municipal

**Pour : Unanimité des membres présents**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**AUTORISE** Mr le Maire à signer la présente convention et toutes les pièces liées à cette affaire.

### **Limitation de la vitesse sur la commune**

M. le Maire expose que dans la suite logique de la sécurisation de la rue Principale, un travail sur la limitation de la vitesse dans le village est nécessaire pour la sécurité de tous.



Les Conseillers municipaux ont participé à une réunion de travail et se sont réunis sur le terrain pour évaluer les aménagements à mettre en place.

➤ **Décision du Conseil municipal** : Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

**Pour : Unanimité des membres présents**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**DECIDE** de solliciter Mr UNDREINER du conseil départemental pour avis sur les aménagements souhaités

**DECIDE** de la limitation de la vitesse sur la commune à 40 km/h.

**DECIDE** de prévoir les travaux sur l'exercice 2021.

### **Acceptation d'un chèque Groupama – remise exceptionnelle Covid-19**

Groupama nous a transmis un chèque de remise exceptionnelle "Covid – 19" sur nos contrats.

➤ **Décision du Conseil municipal** : Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

**Pour : Unanimité des membres présents**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**ACCEPTE** le chèque d'un montant de 25€ émis par GROUPAMA.

### **Décision modificative n°1**

Les travaux de mise en souterrain des réseaux télécoms ont eu lieu en novembre, le cout est légèrement supérieur à ce qui était prévu.

N'ayant Pas prévu les crédits nécessaires (15 000 €) il est proposé de procéder à la DM n°1 :

➤ **Décision du Conseil municipal** : Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

**Pour : Unanimité des membres présents**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**DECIDE** de la décision modificative suivante :

Chap.20 dépenses imprévues	OPFI :	- 5 000 €
Chap.21 C/21534	OP 56 :	+ 5000 €

Séance close à 21h00.



# Travaux

## Limitation de la vitesse et sécurisation de la rue Principale

Quelques aménagements de sécurité restent à faire sur la rue Principale. Le principal risque concernant la sécurité étant la vitesse, des mesures vont être prises prochainement à savoir une limitation à 40 km/h sur l'ensemble de la commune avec mise en place d'une zone à 30 km/h au centre village.





# Calendrier des manifestations

Les rendez-vous conviviaux des prochains mois : selon contexte sanitaire Covid-19

## JANVIER

- 10 janvier : Vœux du Maire 10h30 – Salle Polyvalente
- 27 janvier : Réunion Pro-Patria 20h – Synagogue de Marmoutier
- 31 janvier : Sortie pédestre - FCS

## FEVRIER

/

## MARS

- 7 mars : Repas harengs le midi organisé par le FCS– Salle polyvalente
- 15 mars : Assemblée générale Pro-Patria – Salle polyvalente
- 31 mars : Don du Sang – Salle polyvalente

# COMMUNIQUÉS



## Fermeture de fin d'année de la mairie

La mairie sera fermée pour congés :  
- Du 23 décembre au 03 janvier.

## Correspondant local des Dernières Nouvelles d'Alsace

La commune est toujours à la recherche d'une personne susceptible de remplir la tâche de correspondant local des DNA (anniversaires, suivi des diverses manifestations locales...)

**S'adresser au secrétariat de mairie si intéressé.**



## Une première en France : un accompagnement collectif pour des événements écoresponsables

### La genèse du projet

Fortement impliqué dans la réduction des déchets à travers de multiples actions, le Smictom de la région de Saverne agit pour des événements écoresponsables depuis plusieurs années.

En 2019, dans le cadre d'un partenariat avec Eco-Manifestations Alsace (EMA, cf encadré) un accompagnement avec labellisation a été proposé à plusieurs événements du territoire. C'est ainsi que des compétitions de gymnastique rythmique et de judo, le salon du tri et du recyclage à Saverne et la fête des jardiniers de Weinbourg ont œuvré activement à la réduction des impacts environnementaux de leurs manifestations.

Eco-Manifestations Alsace (EMA) est une association dont l'objet est d'accompagner les organisateurs d'événements pour une meilleure prise en compte de l'environnement dans leurs pratiques.

Forte de 3 salariés et d'un réseau de bénévoles, elle mène de nombreuses actions de sensibilisation et d'accompagnement. En 2018, elle a lancé la *Charte des Eco-Manifestations*, une démarche très concrète qui permet à tout type d'événement d'être accompagné dans sa démarche écoresponsable et de bénéficier d'un label qui valorise et garantit le sérieux des actions mises en œuvre.



### Une volonté d'aller encore plus loin

Suite au succès des premiers accompagnements, le Smictom a décidé de renouveler la formule avec cette fois, l'ambition de **réunir entre 6 et 9 événements qui travailleront de concert** pour un maximum de convivialité et de collaboration.

La démarche proposée s'organisera autour de 3 sessions collectives au cours desquelles des formations et des ateliers seront organisés pour les équipes d'organisation. En parallèle, les participants bénéficieront d'un accompagnement personnalisé d'EMA ainsi que de la labellisation de leur événement.

Ce processus alternant les phases collectives et l'accompagnement individuel est une première en France.

L'ensemble du coût de la démarche étant pris en charge par le Smictom de la région de Saverne, c'est là une occasion précieuse de franchir le pas pour tout organisateur de manifestations désireux d'agir et souhaitant être aidé.

C'est le 1<sup>er</sup> décembre, à l'occasion d'une réunion ouverte à tous les organisateurs d'événements du territoire du Smictom, que la démarche a été proposée à la vingtaine d'associations qui avaient répondu positivement à l'invitation.

La présentation a montré qu'il était important de prendre en compte l'environnement et que cette démarche n'était pas synonyme d'efforts importants ou de surcoût. Toute association organisatrice d'événement peut, moyennant un peu d'organisation et de moyens humains, mettre en œuvre une série d'actions, même modestes. L'important étant d'initier la démarche et de se jeter à l'eau !

**Le recrutement est lancé et ouvert à tous types de manifestations**, qu'elles soient sportives, culturelles ou populaires. Pour proposer votre candidature, contactez le Smictom de la région de Saverne.

### L'intérêt d'agir lors des événements

En 2020 comme les années précédentes, force est de constater l'aggravation des dégâts liés au réchauffement climatique, que ce soient les inondations dramatiques dans le Sud de la France ou plus près de nous, la sécheresse constatée dans nos forêts vosgiennes. Les scientifiques nous le rappellent incessamment : il faut agir sur tous les fronts pour limiter les effets du réchauffement climatique.

Rendre un événement écoresponsable, c'est limiter ses impacts sur la planète mais aussi porter un message auprès du public à travers les actions mises en œuvre. C'est pourquoi le Smictom et EMA vous invitent à prendre contact pour toute question ou renseignement sur la démarche proposée.



Nous vous rappelons que nos services sont intégralement maintenus, y compris les déchèteries fixes/mobiles et le point déchets verts\*, et qu'ils sont disponibles à distance pour la plupart.

Pour toute question, nous invitons les habitants à nous contacter :

- de préférence par mail à [smictom@smictomdesaverne.fr](mailto:smictom@smictomdesaverne.fr)
- par téléphone au 0388022180
- pour les questions sur le tri des déchets/les horaires d'ouverture au 0388022182

Attention, les masques, les gants et les mouchoirs doivent être jetés dans un sac fermé dans le bac orange.

\* sans rendez-vous et dans le respect des gestes barrières ⇨ **penser à se munir d'une attestation !**

Nous nous tenons à votre disposition pour toute question.



**Jour de collecte des ordures ménagères : Lundi**



**Jour de collecte des recyclables : Vendredi des semaines paires**

**Emplacements des conteneurs à verre : Salle polyvalente.**

# Bien vivre ensemble

## Sécurité en hiver

En période hivernale, un trottoir non-entretenu peut vite s'avérer dangereux pour les piétons. Pour prévenir les risques de glissade et de chute, pensez à l'entretien des trottoirs devant votre domicile et aux mesures préventives consistant à déblayer la neige, saler ou sabler.

La commune est prête à intervenir afin de sécuriser et saler nos rues. N'oubliez pas que nous avons mis en place des bacs à sel dans les endroits stratégiques du village.



## Gestion de l'éclairage public

En cette période de mise en route des illuminations de Noël, la commune vous doit quelques explications sur la gestion de l'éclairage public.

L'éclairage public est un service fourni par la commune aux habitants. Il permet de faciliter les déplacements et les activités nocturnes. Cependant, à certaines heures de la nuit, l'activité humaine dans les rues est très réduite. L'éclairage pourrait donc être considéré comme inutile.

Son extinction, la nuit, permet tout à la fois de préserver l'environnement, en réduisant les nuisances lumineuses pour les riverains, la faune, la flore et de diminuer la facture énergétique.

Côté sécurité, de nombreuses expériences ont montré que l'extinction nocturne n'augmente pas le nombre d'accidents ni le nombre de délits.

Un certain nombre de communes ont déjà adopté l'extinction de l'éclairage nocturne.

Pour aborder le thème de l'éclairage public lors d'une réunion publique, qui pourrait avoir lieu l'année prochaine, si les conditions sanitaires le permettent, je vous livre quelques points de réflexion :

- Quelle pourrait être la plage d'extinction de l'éclairage public et en quelle période ?
- Quel serait le coût économique et énergétique ?
- Quelles seront les conséquences sur le vivant : animaux, sommeil des hommes ?
- Sentiment d'insécurité ?
- Eclairage partiel ?

En général 50% des habitants voudraient l'extinction de l'éclairage et les autres 50% demandent plus de lumière surtout pour cause d'insécurité.

Les deux dernières années, la commune a réalisé d'importants investissements en remplaçant les luminaires par des ampoules led et ceci dans le secteur : Rue de la Prairie, Rue de la Paix, Rue de Saverne et Rue du Haut-Barr.

La consommation est ainsi passée, dans ce secteur, de 32 958 kwh en 2017 à 7 140 kwh en 2019 soit une diminution de 79% et d'une dépense de 2 752 € en 2017 à 1 141 € en 2019 soit une diminution de 59%.

D'autre part nous avons également remplacé les lampadaires de la Rue Principale (vers Furchhausen).

## A propos d'assainissement - Le périmètre du Pays de Marmoutier - Secteur Marmoutier

Le secteur Marmoutier est géré par la Commission locale dont le président est M. Frédéric GEORGER, Maire de Reutenbourg. Il comprend 7 communes : Marmoutier, Schwenheim, Lochwiller, Hengwiller, Dimbthal, Reutenbourg et Singrist (Sommerau).

Il compte 2 103 abonnés et 6 418 habitants desservis. Les volumes assainissement sont : 229 365 m3 soit 109 m3 assainis/abonné/an. Le nombre total de raccordements domestiques pour Schwenheim est de 313.

Le patrimoine est le suivant :

- ▶ 1 station d'épuration dont la capacité est 3 352 m<sup>3</sup>/jour soit 5 500 equiv-hab.
- ▶ 16 bassins d'orage
- ▶ 30 déversoirs d'orage
- ▶ 2 stations de pompage
- ▶ 56,45 km de réseaux communaux
- ▶ 12,48 km de réseaux intercommunaux
- ▶ 1 557 bouches d'égout dont 461 pour Schwenheim

Les données financières :

- Part fixe - Abonnement : 72,42 € HT par an, TVA : 10% soit 79,66 € TTC
- Part proportionnelle - consommation : 1,19 € HT le m<sup>3</sup>, TVA : 10% soit 1,309 € TTC
- Lutte contre la pollution domestique : 0,25 € HT le m<sup>3</sup>, TVA : 5,5% soit 0,263 € TTC
- Modernisation des réseaux de collecte : 0,233 € HT le m<sup>3</sup>, TVA : 10% soit 0,256 € TTC

Pour toute nouvelle construction, la participation pour l'assainissement collectif (non soumis à TVA) est de : 1 500 €

**Les montants des investissements, durant les 3 dernières années, ont été les suivants :**

2017 : 390 828 € HT                      2018 : 483 847 € HT                      2019 : 186 348 € HT.

**L'évolution des volumes assujettis à la redevance assainissement a été la suivante :**

2017 : 234 277 m<sup>3</sup>                      2018 : 231 632 m<sup>3</sup>                      2019 : 229 365 m<sup>3</sup>

Depuis l'engagement du programme d'amélioration en 2015, les investissements réalisés atteignent près de 2 millions d'€ HT, à un tarif stable et sans recours à l'emprunt.

En 2019, le périmètre du Pays de Marmoutier a réalisé les travaux de chemisage du réseau intercommunal entre Singrist et Marmoutier. Cette opération avait pour objectif la réduction des apports d'eaux claires parasites par étanchement de 745 mètres de collecteur.

Bilan de fonctionnement et travaux à la station d'épuration :

Le débit moyen traité en 2019 est de 1866 m<sup>3</sup>/jour, en baisse de 6% par rapport à 2018.

Les charges organiques sont quant à elles en hausse par rapport à 2018, sans doute en lien avec la diminution du débit qui génère un effet de concentration des effluents.

Le taux de conformité de la performance des équipements d'épuration est de 92% (11 bilans conformes sur 12). Compte tenu des règles de tolérance et de l'absence de dépassement des valeurs rédhitoires, la conformité de la performance des ouvrages est de 100%.

Programme d'investissements

2020 : ● Réduction des apports d'eaux claires parasites par chemisage à Lochwiller, Marmoutier et Schwenheim (Rue principale soit 400 ml) : 413 967 €

2021 : ● Réalisation d'un bassin de pollution de 350 m<sup>3</sup> à Schwenheim : 670 000 € HT

- Réalisation d'un bassin de pollution de 900 m<sup>3</sup> à Marmoutier : 755 000 € HT

• Renforcement du réseau d'assainissement le long du Dorfgraben (depuis la Rue de Saverne au bassin) à Schwenheim : 700 000 € HT

2022 : • Réalisation d'un bassin de pollution de 350 m3 à Schwenheim : 670 000 € HT

• Réalisation d'un bassin de pollution de 900 m3 à Marmoutier : 755 000 € HT

## Stationnement

Le code de la route évolue en faveur des piétons et des cyclistes !



**135 €!**

Coût de l'amende pour stationnement très gênant

Depuis juillet 2015, plusieurs infractions relatives aux stationnements illicites ont fortement augmenté et sont désormais passibles d'une amende de 135 euros, contre 35 euros auparavant. En font partie: le stationnement ou l'arrêt (même pour 30 secondes, même à cheval) sur un trottoir, sur un passage pour piéton, 5 mètres avant celui-ci en l'absence de place matérialisée, sur une bande ou une piste cyclable.

### Le saviez vous ?

Ces pratiques courantes peuvent induire des situations aux conséquences dangereuses! Une personne mal-voyante, par exemple, se retrouve désorientée, une autre en fauteuil roulant est stoppée dans son cheminement. Un enfant, une personne âgée ou un adulte avec une poussette, se retrouve contraint de contourner le véhicule en descendant sur la chaussée et s'expose ainsi à un accident. De même pour un cycliste qui est obligé de s'écarter de sa bande cyclable.

### Les réflexes à adopter

Optons pour davantage de prudence et de respect vis-à-vis des piétons et des cyclistes. Respectons toujours le trottoir et les aménagements cyclables pour faciliter et sécuriser les déplacements de tous.



# Noël en Alsace, quelques traditions

## Le Christkindel

Au temps de la Réforme, les protestants n'étaient pas du tout favorables au culte des saints et Saint Nicolas en paya le prix. Exit Nicolas, mais par qui le remplacer ? Il fallait un personnage rappelant le don gratuit de Dieu fait aux hommes. Un emblème de la naissance de l'Enfant Jésus la nuit de Noël.

Il fallait personnifier Noël par une effigie du petit Jésus. On a donc créé un énième donateur de cadeaux : le Christkindel (le Christ enfant).

A partir du 16e siècle, le Christkindel prit donc la place de Saint Nicolas, qui resta encore ancré dans le cœur des Alsaciens.

A partir du 19e s., le Christkindel est représenté sous les traits d'une jeune fille voilée, tout de blanc vêtue, parée d'une couronne dorée faite de branches de sapin et ornée de quatre bougies en tenant en main un bâton avec une étoile.

Le 24 décembre, elle venait distribuer des "bredele" et des mandarines. A ses côtés, le redoutable Hans Trapp continue à jouer le rôle du Père Fouettard.

Le Christkindel est parfois assisté d'un âne, appelé Peckeresel, dans les poches en cuir duquel sont rangés des friandises pour les enfants sages et des fouets pour les méchants garnements.



Christkindele, Christkindele,  
Kumm dü züe uns erin  
Mer han e frisches Heubindele  
Un au e Gläsele Win  
E Bindele für's Esele  
Für's Kindele e Gläsele  
Un bette kenne mer au »  
(La traduction peut donner ceci  
:

Christkindel, Enfant Jésus viens  
entre donc chez nous,  
nous avons un gerbe de foin  
toute fraîche,  
et un verre de vin aussi  
la gerbe pour l'âne,  
le verre pour l'enfant,  
et prier, nous savons aussi »

## Le Hans Trapp

C'est un personnage faisant référence à un personnage historique. Le seigneur Hans von Trotha a vécu au 15e siècle et habitait un château près de



Christkindel et Hans Trapp visitent une famille en Alsace 1858

Wissembourg, en l'occurrence le château de Berwartstein.

Il avait une réputation exécrationnelle de son vivant et empira après sa mort. On raconte qu'il aurait assiégé la ville de Wissembourg et construit un barrage sur la Lauter afin de priver d'eau la ville, le monastère et ses habitants.

Puis, après plusieurs semaines, le barrage étant rempli, il aurait lâché l'eau pour inonder la cité.

Pendant de longues années, il aurait fait régner la terreur dans la région.

Ainsi la figure historique de Hans von Tritha est devenu le Hans Trapp, qui la veille de Noël emporte les méchants enfants dans son sac.

Jadis, il venait dans les maisons et faisait réciter une poésie ou une prière et, si les enfants ne le savaient pas, il les fouettait.

## Le sapin de Noël

Bien avant le christianisme, au temps des Celtes, on avait hâte que l'hiver se termine. Le sapin, un arbre toujours vert, tout comme le gui et le houx, étaient des plantes vénérées. On fêtait le solstice d'hiver (21 décembre) qui marque la nuit la plus longue.

Les Romains également décoraient leurs maisons de branches vertes en l'honneur de leur dieu Janus, qui donnera son nom au mois de janvier.

Dans les pays Baltes, on se souvient d'un sapin décoré puis brûlé à l'occasion du nouvel an (en 1510).

A cette époque, l'histoire d'Adam et d'Eve était souvent jouée sous forme de représentation théâtrale. Mais comme le pommier avait perdu ses feuilles, le sapin était donc tout désigné pour jouer le rôle du pommier.

On suspendait les pommes rouges de la tentation aux branches du sapin surtout la Christkindel, petite pomme rouge alsacienne. On accrocha aussi des hosties dans le sapin. Comme cela le symbole de la tentation et de la rédemption seront côte à côte.

C'est dans un manuscrit de 1521 conservé à Sélestat que figure la référence la plus ancienne du sapin de Noël actuellement connue.

Entre mythe, légende et souvenirs d'enfance, le sapin de Noël est le symbole d'une fête qui réunit en famille les petits et les grands.



Si la tradition du sapin de Noël semble bien établie dès les années 1700 dans toute la vallée du Rhin et en Allemagne, l'arbre de Noël n'a franchi la ligne bleue des Vosges qu'à partir de 1871 avec les émigrants alsaciens et mosellans, qui ont quitté la région nouvellement annexée par l'Allemagne de Bismarck.

En 1858, les artisans verriers de Goetzenbruck avaient inventé la boule de Noël. Suite à une saison d'automne défavorable sans pommes, ils ont accroché au sapin de Noël les boules de verre.

## Le Père de Noël

Il n'y a pas de version officielle. Plus connu sous le nom de Saint Nicolas, ce personnage célèbre dans la chrétienté est né en 270 après J.C. en Turquie. Converti au christianisme et mort en martyr (environ en 345 après J.C.), l'évêque fut canonisé et fêté le 6 décembre dans plusieurs pays d'Europe du Nord et de l'Est. On le représente souvent en train de distribuer des cadeaux aux enfants sages.

Au 12<sup>e</sup> siècle, un chevalier lorrain exporta le culte de Saint Nicolas dans le Nord de la France. Les enfants attendaient la venue de Saint Nicolas sur sa mule en déposant leurs souliers devant la cheminée ainsi que du sucre, du lait et une carotte pour sa monture.

La réforme protestante supprime la fête de Saint Nicolas au 16<sup>e</sup> s. mais les Hollandais gardèrent leur Sinter Klaas et sa distribution de jouets.

Lorsque ces derniers s'installèrent aux Etats-Unis, Sinter Klaas se transforma en Santa Claus.

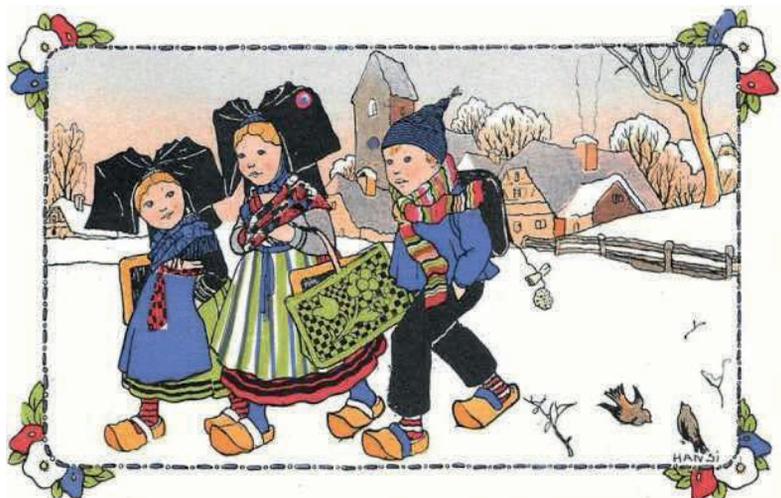


Saint Nicolas voyageait à dos d'âne mais un écrivain inventa en 1821 un conte de Noël où il apparaît avec un traîneau tiré par des rennes. C'est encore un illustrateur américain qui, en 1885, dessina son parcours allant du Pôle Nord aux Etats-Unis.

Le vieux bonhomme devenait de plus en plus populaire aux Etats-Unis et la firme américaine eut la brillante idée de le dessiner en train de boire un Coca Cola pour reprendre des forces. Il fut ainsi habillé aux couleurs de la célèbre bouteille : rouge et blanc.

Le Père Noël français porte un costume rouge et un chapeau garni de fourrure blanche, avec une large ceinture noire autour de sa taille. Il est grand et large, avec des joues et un nez rouges, des sourcils broussailleux, une barbe et une moustache blanches. Son grand sac marron est bourré de jouets qu'il remettra à chaque famille, à minuit, grâce à son traîneau tiré par des rennes.

Dans la période qui précède Noël, les enfants français écrivent des lettres au Père Noël dans lesquelles ils lui demandent des cadeaux. La nuit de Noël, le Père Noël est supposé voyager autour du monde, s'arrêtant à chaque maison. Il entre à l'intérieur de chaque maison par la cheminée et dépose des cadeaux pour tous les enfants qui se sont bien comportés pendant l'année écoulée.



## Les Bredele de Noël

### Butterbredele (Petits fours au beurre)

#### Ingrédients :

- 375 g de farine pommade
- 200 g de sucre
- 250 g de beurre pommade
- 1 sachet de sucre vanille
- sucre glace
- eau de vie
- décors en chocolat, sucre...



Dans un bol pétrir la farine avec le beurre pommade, le sucre, le sucre vanille et quelques gouttes d'eau jusqu'à ce que la pâte forme une boule. Abaisser la pâte avec un rouleau à pâtisserie en bois et à l'aide d'emportes pièces découper des formes de Noël, et les disposer sur une Plaque à pâtisserie huilée ou recouvert d'une feuille de cuisson.

Enfourner 8 minutes au four à 180°C (Th 6).

### Bricolage enfant : décorations de Noël en pâte autodurcissante

Vous aurez besoin de :

- 1 dose d'eau
- 1 dose de maïzena
- 2 doses de bicarbonate de sodium

Pour obtenir une belle pâte durcissante à l'air, il suffit de :

1ère étape : Mélanger la féculé de maïs et le bicarbonate dans une casserole

2ème étape : Ajouter l'eau froide et bien mélanger en chauffant à feu doux

3ème étape : Laisser épaissir pour former une pâte plus compacte

4ème étape : Lorsque la pâte se décolle des bords de la casserole, arrêter de chauffer et la placer dans un bol (sans se brûler les doigts). Couvrir le bol le temps que ça refroidisse

Et voilà votre pâte durcissante est prête pour vos bricolages !



### Spritz Bredele

#### Ingrédients :

- 300 g de beurre
- 250 g de sucre
- 2 paquets de sucre vanillé
- 200 g de noisettes moulues ( ou amandes moulues)
- 1 œuf
- 250 g de farine
- 250 g de féculé de maïs



Préchauffez le four à 180°C (Th 6).

Travailler en beurre en mousse, ajouter le sucre, bien mélanger, puis ajouter l'œuf et continuer à bien mélanger. Ajouter ensuite le sucre vanillé, la farine, la féculé et les noisettes (ou amandes). Bien travailler la pâte.

Mettre la pâte dans le hachoir à viande.

Former des gâteaux en forme de « S » et faire cuire sur une plaque à pâtisserie à 180°C (Th 6) environ 10 minutes.



Cette pâte durcit à l'air, sans cuisson, et permet de fabriquer toute sorte d'objet. Le temps nécessaire à son séchage complet varie selon la météo et l'épaisseur des objets fabriqués.

On peut la peindre une fois sèche ou la colorer avant de s'en servir. Il suffit pour cela d'ajouter quelques gouttes de peinture (gouache) ou de colorants alimentaires à la boule de pâte durcissante froide. Ensuite, malaxer jusqu'à obtenir une couleur uniforme.

Cette pâte autodurcissante est donc vraiment idéale dès le plus jeune âge (à ne pas avaler quand même, bien que tous les ingrédients de base soient comestibles).

Il n'y a plus qu'à laisser aller son imagination et ses petits doigts !

# Histoire de notre Commune

## Le MOYEN-AGE (500 à 1 500).

### DEUXIEME PARTIE (première partie Brèves de Juin 2020)

D'après les indications des documents, Sibenich était situé à l'est de Marmoutier, près de la route qui conduit à Lochwiller ; cette route n'est plus aujourd'hui qu'un chemin raviné, conduisant dans les vignes ; il porte encore le nom de Willerweg. Ce petit village était ainsi assis sur le ruisseau de Maur qui passe en cet endroit. Le Schiessrein futur, qui a donné son nom à ce canton, doit en occuper la place. Sibenich (sieben Eich) est encore rappelé dans le rotule colonge de Hengwiller du XIVE siècle sous la désignation de Süben Eich ; l'abbaye y possédait alors une colonge.

Einsidelen était situé au midi de Sindelsberg ; un canton appelé Cluse, sis aux pieds de ce coteau, semble rappeler sa position.

Dalmate, placé par la charte de l'abbé Meinhard (1144) entre Waldhofen et Schwabwiller, paraît avoir donné son nom au village moderne de Thal, le Dom-Peter du Moyen-Age.

Buchberg se trouve derrière Dimbsthal vers Hengwiller.

Scafusa abritait la bergerie abbatiale ; sa position précise ne nous est pas connue ainsi que celle de Zigelich, mais paraît être rappelée par le Schaeferplatz, au-dessus de Haegen.

Toutes ces petites communautés se dissolvèrent pendant les guerres du Moyen Age pour se grouper autour de l'abbaye ; le Buchberg, aujourd'hui un petit écart de 21 âmes et le Sindelsberg avec 153 âmes, sont les seules censes de la banlieue de Marmoutier qui ont échappé à la destruction.

A l'aide de toutes ces indications il nous sera facile de reconstituer sur une carte d'Etat-major les limites de la Marche de Marmoutier.

Ainsi, en commençant par la croix de la Kopp au-dessus de Marmoutier, nous contournerons le ban de Reutenbourg, de Lochwiller, de Schwenheim et d'Otterswiller, aux pieds de la croix près de la chapelle de Saint-Wendelin. Dans cette dernière étape nous avons coupé la « voie publique de Saverne ».

Puis nous traversons le Murbächlein, pour englober la petite banlieue de Gottenhouse et redescendre légèrement vers Haegen. Aux pieds du Haut-Barr nous remontons vers le nord, pour entrer dans le col de Saverne par le Baldechrist et suivre le cours, aujourd'hui lorrain, de la Zorn jusqu'à Haselbourg (Aschowa), en inscrivant au passage le château de Lutzelbourg, ainsi que les communes de Hiltenhausen et de Garbourg.

De ce dernier village nous remontons au Kuhberg, de là au Martinsstein du Kempel. Pour arriver au Sattelfelsen, nous n'avons qu'à suivre la ligne de démarcation du canton de Marmoutier.

Du Sattelfelsen nous descendons à la source de la Sommerau (Gunsinus rivus), qui nous conduit sur la limite de Hengwiller au fons cisternata. C'est à ce point que deux siècles plus tard nous trouverons entre Hengwiller, Birkenwald et Obersteigen les limites du territoire de l'abbaye d'Andlau. De là nous contournerons le ban de Salenthal ; puis, traversant la route de (Marmoutier-Wasselonne) – Marlenheim, nous atteignons les confins de Singrist, pour remonter de nouveau vers le sommet de la Kopp.

C'était donc un cadeau royal que ce vaste domaine, renfermant à l'ouest les deux versants des Vosges de Saverne à Obersteigen avec d'immenses forêts, bordé à l'est par une série de collines se prêtant par leur exposition à la culture de la vigne, et enserrant au milieu une plaine riante, sillonnée en tous sens par des ruisseaux, qui portent en ces lieux la fertilité et l'abondance.

En-dehors de la Marche, l'abbaye possédait encore de nombreux territoires disséminés en Alsace et en Lorraine.

Dans le « Royaume de Lothaire » c'était encore le Saargau, « pagus Saroensis », qui renfermait des terres considérables, dont la plus importante était le domaine de la « cella Godelsadis », qui prit plus tard le nom de Seigneurie (Herrlichkeit, Herrschaft) de Saint-Quirin.

- En 828 les reliques de Saint Céleste et de Saint Auteur furent transférées à Marmoutier.
- Les serments de Strasbourg datent du 14 février 842, c'est une alliance entre Charles le Chauve et Louis le Germanique contre Lothaire Ier. Première apparition dans un texte écrit du roman (ancêtre du français) et du tudesque (ancêtre de l'allemand).

- Les serments aboutissent au traité de Verdun, le 11 août 843. Le royaume est partagé entre les trois petits-fils de Charlemagne. Louis va avoir la partie orientale de l'empire : la Francie orientale ou Germanie ; Charles va avoir la partie occidentale de l'empire : la Francie occidentale et Lothaire aura le cœur de l'empire (la Francie médiane, également appelée Lotharingie).

L'Alsace fait partie de la France médiane (domaine de l'empereur Lothaire).

La division de l'empire de Charlemagne est consommée et il ne sera plus jamais réunifié en tant qu'entité unique.

A l'ouest, la Francie occidentale se détachera définitivement et vivra son propre destin. Elle deviendra bientôt la Francie puis la France.

A l'est, la Francie orientale ou Germanie sera le noyau du futur empire romain germanique. C'est l'ébauche de l'Allemagne.

Au centre, la Francie médiane sera éphémère.

- En 855 l'Alsace revient à Lothaire II et fait partie de la Lotharingie.
- En 870 la Lotharingie est partagée entre Charles le Chauve et Louis le Germanique. L'Alsace est rattachée à la Francie orientale qui revient à Charles le Gros, fils de Louis le Germanique. (Traité de Meerssen).
- En 888, c'est le roi de Bourgogne, Rodolphe Ier, qui tente d'annexer la Lotharingie : il n'en gardera que le Jura. En 895, la Lotharingie devient germanique avec Arnulf puis Gebhardt, mais la Francie occidentale y revient avec Charles III le Simple. Henri Ier l'Oiseleur, roi de Germanie, la récupère en 925. Elle demeurera alors ...à l'Est.

- Au Xe siècle, le royaume de Germanie est ruiné par les rivalités internes et par les invasions hongroises qui pénètrent en Alsace en 917 et en 926.

- L'ordre est rétabli par le roi Otton Ier qui restaure l'empire de Charlemagne sous le nom de Saint Empire romain germanique en 962. Les limites de ce nouvel Etat subsisteront jusqu'au 17e siècle : à l'ouest, elles débordent largement l'Alsace puisqu'elles englobent la Lorraine et la Franche-Comté ; au sud, elles incluent une partie de l'Italie. L'Alsace, détachée de la Lorraine en 911, se rattache à la Souabe.

Otton Ier est un roi élu par les grands électeurs que sont les ducs, est couronné en 936. Il lui faut plus : en 962, il se fait couronner une seconde fois par le pape Jean XII, dont il protège les Etats pontificaux contre le roi d'Italie. Il est désormais aussi empereur des Romains.

C'est une période où la région voit passer des armées dans les deux sens. La Lotharingie sera en effet disputée par Otton II, fils du précédent, avec Lothaire, roi des Francs (occidentaux) avant de tomber dans l'escarcelle germanique.

C'est Otton III qui passera l'an 1000, jeune empereur de 20 ans fasciné par Rome, dont il rêve de faire le centre d'un empire chrétien universel, et où il nomme pape son cousin Brunon. Il n'y arrivera pas, mais le Saint Empire romain germanique, lui, est installé pour neuf siècles.

- Au XIe siècle, l'Alsace est déchirée par le conflit qui oppose l'empereur à l'Eglise : cette querelle des Investitures s'achève en 1122 par le concordat de Worms, qui est un accord (signé par l'empereur Henri V et le pape Calixte II) mettant fin à la Querelle des Investitures, conflit opposant le pape à l'empereur allemand depuis 1075. Désormais, les évêques acquièrent une certaine indépendance par rapport au pouvoir civil.

- Au XIIe siècle et au début du XIIIe siècle, l'Empire est dominé par la puissante famille des Hohenstaufen (1), qui porte les titres de ducs de Souabe et d'Alsace.

- Vers 1120 début de la construction de l'église romane et vers 1140 fin de la construction dont il reste le massif occidental, la façade.

- En 1163, on trouve la « Constitution de la Marche de Marmoutier », qui décrit les lois applicables aux sujets et aux officiers. Cette constitution fut signée entre l'abbé Conrad et les Geroldseck. (Voir chapitre à part).

- Au début du XIIe siècle l'évêque de Metz charge les puissants seigneurs de Geroldseck de veiller sur le monastère et de le protéger efficacement contre les convoitises. Cette noble famille devient « avoué » ou protecteur de l'abbaye et reçoit de l'évêque une propriété sur une hauteur avoisinante pour y construire son château. L'étymologie de ce château (montagne de Gerold) nous donne le nom de son fondateur. Gerold, comte de Souabe, était le frère de l'impératrice Hildegarde, épouse de Charlemagne.

Les Geroldseck devaient descendre d'une famille de chefs francs ; ces leudes, à bout de ressources après les guerres interminables, recherchaient des établissements sur les terres défrichées par les moines.

L'histoire ne nous apprend pas si Gerold fut le premier défenseur de l'abbaye. Le premier qui nous apparaît, c'est Othon de Geroldseck, qui signa vers 1120 la charte de fondation de Sindelsberg. Othon Ier occupa la charge de

l'avocatie de 1116 à 1127. Son fils, Othon II, est regardé comme le véritable chef de la dynastie des Geroldseck-am-Wasichen (ès Vosges). Il avait pris, à la mort de son père, la charge d'avoué.

En 1390 mourut le dernier des Geroldseck, Volmar mais avant sa mort il proposa un partage, agréé par l'évêque de Metz, Théodoric-Bayer de Boppard, d'après lequel la moitié de la seigneurie retournerait à l'évêque et que le reste serait abandonné à sa mère, Walburge de Lutzelstein, et à ses sœurs, Cunégonde, mariée à Rodolphe d'Ochsenstein, et Adelaïde, mariée à Erhard de Wangen.

- Schwenheim, Reinhardsmunster, Otterswiller et Hengwiller furent transmis aux « Ochsenstein ». Le nom d'Ochsenstein apparaît pour la première fois en 1187 et est porté par un Bouchard, seigneur de ce château. C'était une famille puissante qui a fourni à l'Alsace quatre Landvogts peu aimés de la province, et à l'Eglise de Strasbourg, un bon nombre de chanoines remuants.

Le domaine comprenait le territoire du château d'Ochsenstein, qui sans aucun doute n'était pas autant boisé que de nos jours, et qui devait s'étendre sur la vallée de la Bärenbach ; c'est là, près du ruisseau, que devaient se trouver les villages disparus de Lindow, Loingebern et Eichelberg. Les autres localités de la Marche étaient Singrist, Reinhardsmunster, Schwenheim et Otterswiller. Dans la liste des fiefs des Ochsenstein, nous trouvons encore d'autres localités où l'abbaye possédait de nombreux biens, et qui pour cette raison passèrent aux copartageants d'Ochsenstein ; ce sont Jettreswiller, Furchhause, Geudertheim, le Freihof de Duntzenheim, etc...

Une particularité à remarquer pour ces fiefs de la Marche est que les Ochsenstein, arrivés à l'apogée de leur puissance, réussirent à briser les liens féodaux qui les réunissaient à l'évêché de Metz et, ainsi, considéraient ses possessions dans la Marche, comme des alleux de leur famille ; à leur tour ils les inféodèrent, les vendirent même à des membres de petite noblesse. Ce qui nous explique pourquoi, lors du rachat de la Marche, l'abbaye ne sut plus rentrer en possession de Schwenheim, d'Otterswiller, de Reinhardsmunster et de Hengwiller.

*Gabriel OELSCHLAEGER.*



## Au revoir Roger



Enfant de la commune, Roger fut élu conseiller municipal de 1959 à 1965, adjoint de 1965 à 1971 pour devenir Maire de 1971 à 1983. 24 ans au service officiel de Schwenheim, toute une vie d'engagement dans la proximité.

Roger était un homme engagé, qui appréciait par-dessus tout la sobriété et la simplicité. Il aurait pu pleinement reprendre à son compte ces mots du poète Paul Eluard : "Ce sont les choses les plus simples qui donnent à l'existence tout son sens."

Ce qu'on a parfois appelé la discrétion était de la pudeur, un profond respect pour ceux qui l'entouraient. Son engagement citoyen et politique était pur, il avait décidé d'offrir ses compétences à la collectivité.

Chacun pourra témoigner des qualités d'abnégation et de désintéressement car l'une des qualités de Roger était son dévouement public. Je pense que, s'il avait donné un nom au fil conducteur à son action politique, ce serait sans doute celui

de l'intérêt général de ses citoyens, au détriment des stratégies politiciennes.

C'était un homme intègre qui lui a valu respect et crédibilité.

Dans ses 12 ans exercés à la tête de la commune, il a été constamment attentif à défendre les intérêts de SCHWENHEIM et de ses concitoyens, dans un esprit de solidarité et de justice. Il aura illustré à merveille cette génération d'élus municipaux qui, bien que n'ayant pas été particulièrement préparés à des fonctions d'une complexité croissante, ont su néanmoins administrer efficacement leur commune au cours d'une période marquée par de profondes évolutions.

Roger avait de l'empathie pour ses élus, ses agents et ses concitoyens. Il essayait toujours de comprendre les comportements excessifs ou agressifs en essayant de les replacer dans leur contexte.

Je suis fier d'avoir connu un tel homme et d'avoir goûté à son enseignement. Je crois que, si je devais le qualifier d'un seul mot, je dirais que Roger était un humaniste. Cela explique sans doute qu'il fut un Maire apprécié de tous.

Apollinaire écrivait : "Ma peine est pareille à la Seine, elle s'écoule et ne tarit pas". Cette peine nous étreint et nous inonde.

Que toute l'affection, l'amitié, que toutes ces pensées enveloppent ton âme et te protègent là où tu es. Bientôt, tu ne seras plus présent que par le souvenir, mais ce souvenir ne sera jamais vague, c'en sera un autre plus profond, de ceux qui nous disent : reste debout, regarde l'autre, sois humain.



La rentrée scolaire de septembre a été particulière, le protocole sanitaire a été renforcé après les vacances de la Toussaint suite à cette pandémie qui perdure. Tous les élèves du CP au CM2 ont l'obligation de porter un masque, d'appliquer les gestes barrières sous la surveillance de l'équipe pédagogique. Au niveau de la maternelle, l'équipe des ATSEMS est également mobilisée, elle effectue un travail complémentaire de nettoyage et de désinfection quotidiennement dans le but de limiter au maximum un risque lié au Covid19. Merci pour leur implication et leur savoir-faire.

Votre école compte actuellement 412 élèves, de la petite section au CM2, répartis sur 3 bâtiments.

La grande nouveauté de la rentrée 2020 est l'ouverture d'une classe ULIS (Unité locale pour l'inclusion scolaire), pour



une douzaine d'enfants. Les ULIS sont des dispositifs permettant la mise en œuvre de projets personnalisés de scolarisation pour les enfants nécessitant un accompagnement spécifique.

Le Sivos a équipé cette salle de classe en mobilier, chaises, tables, ordinateurs ainsi qu'en matériel pédagogique.

Une enseignante spécialisée a rejoint l'équipe des professeurs

dans le cadre de l'ouverture de cette classe.

Le parc informatique a été renouvelé en totalité au cours de l'année 2020.

L'équipe d'ATSEMS a été renforcée dès la rentrée de septembre par le recrutement d'un agent supplémentaire, le poste de CAP Petite Enfance a également été reconduit.

Les stores extérieurs au niveau de la maternelle sont en cours de réalisation.

A l'occasion de la fête Saint-Nicolas, le Sivos a offert un livre à chaque enfant de la maternelle.

Vous pouvez également consulter notre site internet pour les rapports et décisions du comité syndical, des conseils d'école, des nouveautés et toutes informations spécifiques aux écoles et de notre syndicat intercommunal. Vous avez la possibilité de télécharger certains documents, dérogation scolaire, formulaire sms, etc...

En cette fin de décembre 2020, après une année délicate, je vous souhaite de bonnes fêtes avec l'espoir de retrouver au courant de l'année 2021 une éclaircie qui pourra être que bénéfique à tout un chacun.

Prenez soin de vous et de vos proches.

*Aimé DANGELSER – Président du SIVOS*



## Nouvelle mission des écodélégués pour l'année 2019-2020 : Un accès à l'eau potable et à l'électricité pour le village d'Almarina.



Le poids des piles et petites batteries collectées par les élèves de l'école primaire de Marmoutier, supervisé par les écodélégués de l'école et l'enseignante Mme Achard-James, sera converti en dons pour **amener l'électricité et l'eau potable dans le village isolé d'Almarina à Madagascar. Les éco-délégués sensibiliseront les autres élèves de l'école à leur mission.**

Le village est doté d'une école primaire de près de 350 élèves, d'un collège de 150 élèves et d'un centre de santé qui couvre une zone de 4500 habitants. Aucune de ces structures n'a accès à l'électricité.

Le maire du village d'Almarina et le chef du Fokontany (chef de village traditionnel), en collaboration avec les directeurs des établissements concernés, ont sollicité *Electriciens sans frontières* pour répondre aux besoins prioritaires en eau et en électricité du village.

La mission prévoit donc l'électrification du centre de santé et l'accès à l'eau du village, du centre de santé et de l'école.

La centrale solaire, qui sera installée sur le centre de santé, alimentera :

- l'éclairage intérieur (améliorant la qualité des soins la journée, continuité des soins la nuit),
- un ordinateur et une imprimante (permettant une gestion plus efficace des dossiers des patients, suivi des pathologies et des soins),
- l'éclairage extérieur (sécurisant l'accès au centre la nuit),
- un kiosque de recharges de téléphones, ce qui contribuera à financer la maintenance via un système de paiement des recharges.

Les 4 classes de CM1-CM2 (de Mmes Achard-James, Caldwell, Lidolff et M. Kocher) qui ont comme thème cette année :



« Le voyage autour du monde » en profiteront pour découvrir l'île de Madagascar (sa localisation, le fonctionnement de l'école, sa culture) en lien avec la géographie et l'Enseignement Civique et Moral.

Mme Achard-James,

Enseignante de CM1 / CM2



## En route pour la labellisation E3D !

Le comité des écodélégués de notre école a pour but de poursuivre nos actions en faveur du développement durable au sein de notre école primaire.

Grâce à nos champs d'intervention et nos projets de classe en 2018 / 2019 sur les économies d'énergie « la maison du futur » et le recyclage en lien avec des actions solidaires, nous avons obtenu le premier pétale « engagement » dans le cadre de l'obtention du label E3D. Cette année, nous concourons pour obtenir le deuxième pétale, celui de « l'approfondissement ».

Le Sivos a accepté notre demande suite à notre courrier pour la création d'un jardin à l'école. Le bac à sable de la cour calme du bâtiment 3 a été remplacé par un espace rempli de terre.

Nous sommes ravis ! Notre projet va pouvoir se concrétiser. Ce jardin nous servira de laboratoire vivant, nous sortant des manuels scolaires.

Il nous initiera à la science et à la biodiversité de manière plus concrète. Les écodélégués vont commencer par planter des bulbes de fleurs cet automne pour les voir fleurir au printemps et favoriser ainsi la pollinisation. Puis, en mai nous essaierons de faire pousser des légumes, voire des céréales comme du blé. Ce sera à définir lors de nos prochaines réunions.

Avoir un jardin comestible nous permettrait de voir d'où vient la nourriture, comment elle est produite et son chemin parcouru jusqu'à notre assiette, mais également de jardiner sans pesticides, avec des engrais naturels.

De plus, un projet au niveau de l'arboretum est prévu courant décembre. Il s'agit de planter des arbres au Mur Blanc. Les écodélégués y seront normalement associés.



Mme Achard-James  
Enseignante de CM1/CM2

## Célébration des Anniversaires

Nous souhaitons un bon et heureux anniversaire à :



Madame SCHALL Marinette  
Pour ses 85 printemps.



Madame HELL Marthe  
pour ses 85 bougies.



# Cérémonie commémorative du 11 novembre



## Pour que vive le souvenir

Cette année, la situation sanitaire et les mesures de confinement n'ont pas permis de tenir la cérémonie commémorative dans le format habituel mais elle s'est quand même déroulée dans un cadre restreint.

En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de "commémoration de la victoire et de la paix", il a été rendu hommage à tous les "morts pour la France" des conflits anciens et actuels.

Le maire Gabriel Oelschlaeger, en présence des trois adjoints Joseph Lerch, José Capinha et Régine Reinhardt, a lu le message de Mme Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées.

Dans cette lettre, la ministre déléguée rappelle la signification de la Flamme du Souvenir sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. Le maire a également rappelé les noms de vingt soldats morts pour la France en opération extérieure.

Les quatre élus ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts et ont clôturé la cérémonie par l'interprétation de la Marseillaise.

# PAROISSE DE SCHWENHEIM

## Gardons le lien pendant le confinement

Voici 3 possibilités pour les paroissiens de garder le lien pendant le confinement :

- S'abonner à la chaîne « Mouv'Paroisses » qui vous permettra de visualiser tout ce qui se vit dans nos différentes communautés de paroisse :

<https://www.youtube.com/channel/UCMQUnScYPLtrCj1iVWxN8Kg>

- S'abonner à la chaîne « Mbayabu tv » pour suivre la messe quotidienne à St Florent :

<https://www.youtube.com/channel/UCXQXBmSuM7XHs9INtdHDTGw>

- Recevoir « Vivantes paroisses » qui envoie tous les dimanches pendant le confinement les lectures du jour, une petite homélie d'un de nos prêtres, une prière universelle agrémentées d'un chant et d'un jeu d'orgue. Pour cela vous pouvez envoyer un mail à [vivantesparoisses@gmail.com](mailto:vivantesparoisses@gmail.com) et demander à être enregistré dans leur contact. N'hésitez pas à donner votre adresse mail, celle-ci sera privée et ne sera pas divulguée.

- S'informer sur les événements proposés par la communauté de paroisse en passant par le site de la maison St Florent : <https://www.accueilsaintflorent.org/>

De plus, l'église sera ouverte tous les week-ends pour les personnes qui souhaitent s'y recueillir.

Les informations concernant la communauté de paroisses seront affichées à l'extérieur de l'église.



Soyez prudents, restez chez vous et prenez soin de vous,

Valérie de l'équipe paroissiale de Schwenheim

# Conseil de Fabrique

## Un grand merci pour la quête 2020

Nous sommes très reconnaissants envers toutes les personnes de la paroisse pour votre soutien et votre grande générosité lors de cette quête annuelle.

La somme s'élève à 5 410 €.

Votre participation financière nous aidera à bientôt atteindre nos objectifs.

**Une messe a été célébrée le Samedi 5 décembre 2020 à 18 heures en l'Eglise de Schwenheim pour la mémoire de Patrick MEYER.**



*La crèche de l'église par Annette et Maurice KIENLEN, nous les remercions chaleureusement.*

**La Messe de Noël aura lieu mercredi 24 décembre à 18h30 à Schwenheim**

*Le Conseil de Fabrique et l'équipe paroissiale de Schwenheim.*



# Vélo Club Unité de Schwenheim

2020 aura été une année très spéciale pour notre association, peu de compétitions et une adaptation nécessaire de nos séances d'entraînements pour satisfaire au mieux nos adhérents.

Malgré le contexte, l'organisation de l'Open BMX de Schwenheim le 5 septembre a été un succès et un moment de détente avec le concert des Scheerdoor.

Le focus est sur 2021 avec des ambitions inchangées et des nouveautés. L'équipe de Division Nationale Route verra l'arrivée de 9 nouveaux coureurs, l'équipe de Division Nationale VTT quant à elle se renforce avec une arrivée. À ce jour, nous comptons 41 nouveaux licenciés, ce qui est exceptionnel, et cela devrait nous permettre d'atteindre 120 à 130 licenciés en 2021.

2021 verra également l'arrivée d'un nouvel entraîneur, Maxime ECKENTSCHWILLER, suite au départ de Kevin CHOUET.

L'autre bonne nouvelle est que Maxime habitera à Schwenheim avec sa compagne. Nous sommes fiers que l'activité générée par le club bénéficie à la commune.

2021 sera également une année d'organisations :

- Jeudi de l'Ascension : VeloFescht – course route
- Date à définir : Championnat Régional de VTT de descente
- 13 Juin 2021 : VTT Savernoise – randonnée VTT
- 4 septembre 2021 : Open BMX et concert des Scheerdoor





## Association "A Petits Pas..."

*Nous avons encore beaucoup d'espoir pour ce Noël de pouvoir nous réunir et fêter cette fin d'année difficile...*

*Malheureusement c'est le cœur gros que nous devons annuler les festivités de notre association pour les raisons que vous connaissez tous.*

*Noël aujourd'hui c'est souvent une longue liste de choses à faire, on court, on se dépêche pour que tout soit prêt, que tout soit parfait...*

*Mais finalement cette année profitons-en pour retrouver l'esprit de Noël  
Amour Espoir et Renouveau !*

*Un sourire masqué mais visible dans nos yeux, un mot gentil glissé dans une boîte aux lettres, un sourire d'enfant qui fait des bredouilles, une pensée pour nos proches parfois éloignés, un coup de téléphone ou une Visio pour les plus branchés ! Personne ne pourra nous prendre tout cela même pas ce cher virus ...*

*Ce Printemps nous avons les apéros, cet hiver nous aurons les vins chauds maison à domicile ou lors de nos ballades en admirant les décorations et lumières de notre village !*

*Alors à vos épices et décorations il est temps de prendre le temps ...*





L'Association "A Petits Pas..." a participé à l'aventure des "Boîtes de Noël" qui seront distribuées aux plus démunis.

Près de 40 boîtes de récolté, merci à vous, merci pour eux !!

*Bonne fête de fin d'année à tous, dans l'attente de se retrouver ...  
L'Association « A Petits Pas... »*





## Association Patriotique – Pro Patria

Suite aux dégradations constatées dans différents cimetières juifs du Bas-Rhin le Président du Conseil départemental a lancé un appel aux communes afin d'être vigilantes et a préconisé la mise sur pied des « Veilleurs de Mémoire ».

**La commune de Schwenheim et l'Association Pro-Patria ont créé une « section de Veilleurs de Mémoire » le 22 Novembre 2021, jour anniversaire de la Libération de commune en 1944.**

*Incluant Monsieur le Maire et les adjoints, la mission première de la « Section de Veilleurs de Mémoire » est de surveiller régulièrement les abords du cimetière juif de Schwenheim et au besoin en cas de suspicion de malveillance avérée ou constatation de dégradations d'alerter les services de l'état, prioritairement la Gendarmerie Nationale de Marmoutier/Saverne. Les rondes seront quotidiennes, de jour comme de nuit. La mise en état du cimetière est effectuée par la section annuellement lors d'une « journée citoyenne »*

Afin de conférer à ces « Veilleurs de Mémoire » un statut juridique, il a été convenu de l'intégrer statutairement au sein de l'Association Patriotique Pro-Patria, Valeurs de la République, Alsace Moselle.

Cette « veille » doit aller de pair avec une « veille pédagogique », en particulier, dans le domaine de la transmission mémorielle intergénérationnelle. La commune de Schwenheim, avec la ville de Marmoutier, le Souvenir Français de Marmoutier, l'association Valeurs de la République, en liaison avec les élus de la nouvelle Communauté Européenne d'Alsace qui souhaiteraient s'y associer, proposent dès Janvier 2021 un ensemble de présentations, conférences et cérémonies dans le cadre de la commémoration des terribles événements liés à la « Solution Finale » et la « Déportation » avec en fin de cycle un hommage aux communautés juives d'Alsace exterminées lors d'une cérémonie à Birkenau le 23 Mai 2022. Nous estimons que pour toutes les générations, une visite à Auschwitz Birkenau et la connaissance des affres de la déportation permettront peut-être d'éviter les tendances « négationnistes » et ces « actes de malveillance », souvent commis dans l'ignorance totale de la réalité historique.





## LE CIMETIERE JUIF

En 1621, SCHWENHEIM fait partie du groupe de communautés qui créent le cimetière de SAVERNE. Ces communautés louent un terrain à la municipalité de SAVERNE qui perçoit en outre un droit pour chaque inhumation. (3 florins pour un adulte, réduit de moitié pour un enfant).

Le cimetière était libre et ouvert à tel point que le bétail et les porcs venaient paître et de ce fait provoquaient la honte et le déshonneur chez les vivants et les morts. Mais vers 1780, la ville de SAVERNE envisage d'augmenter ce droit et la communauté juive de SCHWENHEIM décide d'acquérir un terrain de 13 ares, à la sortie est et à 500 m du village, pour y inhumer ses morts.

Une centaine d'inhumations eurent lieu sur ce terrain mais après le départ du dernier Juif en 1914, le terrain, resté à l'abandon, fut rapidement envahi par une végétation touffue d'arbres sauvages, de broussailles et de ronces, qui le rendirent pratiquement inaccessible.

Le 30 mars 1942, l'administration nazie, mise en place dans l'Alsace occupée, transfère la propriété du terrain de la communauté juive à la Municipalité de SCHWENHEIM. Le 16 août 1951, le maire de SCHWENHEIM, dûment mandaté par son Conseil municipal, rétrocède le terrain au Consistoire israélite du Bas-Rhin, représentant légal de la communauté juive de SCHWENHEIM éteinte.

Le regretté Pierre KATZ, émérite spécialiste du monde juvaïque, a commencé à décrypter les inscriptions funéraires des quelques 76 pierres tombales. La plupart sont ornées de couronnes, de cruches (le symbole des Lévi), de deux mains aux doigts écartés (le symbole des Kohanim). (1) et (2)

Une pierre tombale attire spécialement l'attention : celle ornée de deux pieds, symbole d'un opérateur de cors aux pieds.

En ce jour, le cimetière est de nouveau un lieu de mémoire et de recueillement, qui nous rappelle le souvenir des Juifs ayant vécu au village pendant des siècles.

**(1) Les Levi**



La tribu de Levi est une des douze tribus d'Israël. Elle relève du patriarcat de Levi qui est le troisième fils de Jacob, fils d'Isaac, lui-même fils d'Abraham. Moïse est le petit-fils de Levi.

Les lévites avaient pour fonction d'assister les cohanim, en lavant leurs mains et pieds avant les offices afin de les purifier, en jouant de la musique et en chantant des chants liturgiques afin d'accompagner les cérémonies du Temple, en gardant les portes et en contrôlant les accès au temple, en exerçant de hautes fonctions administratives (perception de la dîme), l'enseignement de la loi et la fonction de juge.

Les armoiries de la tribu de Levi sont composées du pectoral du grand prêtre d'Israël sur lequel figurent les douze pierres représentant les douze tribus d'Israël.

Un Levi est toujours appelé en priorité à la lecture de la Torah à la synagogue après un cohen.

## **(2) Les cohanim ou un cohen**

La fonction de cohen fut confiée pour la première fois à Aaron (frère de Moïse) et à sa descendance masculine par Dieu.

Un cohen est un prêtre ou "sacrificateur" du dieu d'Israël. Il a pour tâche d'assurer le culte du Temple et l'offrande des sacrifices, la bénédiction du peuple d'Israël et l'application de la loi divine.

Tous les cohanim sont lévites cependant tous les lévites ne sont pas cohanim.

Les cohanim assuraient leur tâche à partir de 20 ans et quittaient le service actif à l'âge de 60 ans. Ils ne peuvent pas être au contact d'un mort, ne pas entrer dans un cimetière. Au temps du Temple, toute infirmité ou malformation le rendait impropre au service.



*Pierre KATZ et Gabriel OELSCHLAEGER.*

# ETAT CIVIL 2020

## NAISSANCES

- BERGER Rosalie née le 27 avril à Sélestat
- GILLARD Andrea Louis né le 06 mai à Strasbourg
- ROSIN Jonas Alphonse Armand né le 22 mai à Saverne
- HABERMACHER Inès Anne-Sophie Christiane Hortense née le 13 juin à Schiltigheim
- GUTHLIN Océane Jade né le 14 juin à Saverne
- LOOS Hugo Gérard Rémy né le 10 juillet à Saverne
- CHATIN Alice Lili Chantal née le 3 août à Saverne



## DÉCÈS

Néant



## PACS

- Mr BUNTZ Julien et Mme TRITSCHLER Sandrine le 18 février
- Mr REDINGER Pierre et Mme HARTER Aurore le 19 novembre



## MARIAGE

- Mr Roland RUNTZ et Mme Martine LUTZ le 13 mars
- Mr Patrick MICHEL et Mme Murielle MULLER le 13 juin
- Mr Gilles BOEHLI et Mme Emilie STERN
- Mr Sébastien OSTERMANN et Mme Audrey HERBETH le 17 octobre
- Mr Quentin FRITSCH et Mme Claire PARENTIN le 24 octobre
- Mr Nicolas SCHLEIFER et Mme Marie KRAEMER



## A NOS AÎNÉS NOUS SOUHAITONS UN BON ANNIVERSAIRE

### JANVIER

Madame OTT Liliane née ENGEL	97 ans le 07
Madame SCHMITT Thérèse née MARXER	89 ans le 14
Madame WATTRON Marie-Rose née DOUVIER	77 ans le 30
Madame WERLE Liliane née HOFF	75 ans le 09
Madame HOFF Ginette née BURG	74 ans le 08
Madame TROESCH Raymonde née HENG	74 ans le 09
Monsieur KIENLEN Maurice	73 ans le 22
Monsieur ANDRES Jean-Marie	72 ans le 16
Monsieur NONNENMACHER Antoine	72 ans le 27
Madame KRANTZ née SEEMANN Gabrielle	71 ans le 14
Monsieur RIHN Etienne	70 ans le 14
Madame TROESCH née FROMWEILER Micheline	70 ans le 15

### FÉVRIER

Madame RUNTZ Thérèse née SCHMITT	93 ans le 22
Monsieur TROESCH Bernard	82 ans le 24
Madame OCHS Odile née SEEMANN	79 ans le 16
Monsieur REINHARDT Marc	71 ans le 12
Monsieur KRANTZ Gérard	71 ans le 15
Madame RUFFENACH Suzanne	71 ans le 24
Monsieur RIMBERT Yves	70 ans le 28



## **MARS**

Monsieur WETTA Joseph	94 ans le 15
Madame SCHLEGEL Valentine née OHMER	92 ans le 16
Madame ANDRES Marie née SOLLER	91 ans le 30
Madame SCHATZ Thérèse née BOESCH	88 ans le 23
Monsieur SCHALL Bernard	87 ans le 27
Monsieur ENGEL Alfred	85 ans le 07
Madame SEEMANN Marie née EICHERT	80 ans le 01
Monsieur WATTRON Albert	78 ans le 07
Monsieur NONNENMACHER Albert	78 ans le 20
Madame NONNENMACHER Alice	76 ans le 02
Madame ROLLING Raymonde née CECCHERINI	74 ans le 09
Monsieur FLORIAN Jean-Pierre	72 ans le 25

## **AVRIL**

Madame ENGEL Anne née OHMER	90 ans le 27
Madame EBERHART Marie-Madeleine née FRITSCH	89 ans le 23
Monsieur GEORGER Joseph	87 ans le 26
Madame ENGEL Marie née LUX	86 ans le 17
Monsieur JUNG Gilbert	83 ans le 06
Madame KERN Marie Thérèse née DOSSMANN	78 ans le 15
Madame BARTHELME Marie-Claire née GOETZ	75 ans le 16
Monsieur BOUGHAZRA Michel	72 ans le 25
Monsieur ENGEL Albert	71 ans le 24

## **MAI**

Madame HANTZ Marie née FRITSCH	85 ans le 09
Madame FRITSCH Yvette née STORCK	81 ans le 12
Monsieur ZEBST Henri	78 ans le 08
Monsieur HOFF Jean-François	75 ans le 21
Madame STOFFEL Marie-Claire née ANDRÈS	74 ans le 21
Monsieur OTT Jean-Paul	71 ans le 27
Monsieur MULLER Raymond	70 ans le 20
Monsieur JAEGER Jean-Marie	70 ans le 22

## **JUIN**

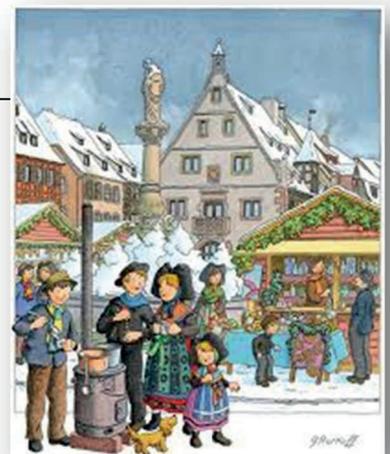
Madame BOHLINGER née JUNG Anne	91 ans le 03
Madame RALL née WEBER Jeanne	85 ans le 25
Madame LEYMONIE Gabrielle née IMBS	75 ans le 20
Madame JAEGER Christiane née DIEBOLT	75 ans le 25
Monsieur REISSER Jean-Georges	70 ans le 19

---

## **Moment de détente – Blague Alsacienne...**

Mr et Mme Dussiel ont cinq enfants. Comment s'appellent-ils ?

Réponse : Betty, Baba, Noël, Candide et Sandra !



# NUMEROS UTILES

## LES URGENCES :

POMPIERS .....	18 ou 112	
GENDARMERIE SAVERNE .....	03 88 91 19 12	
SAMU .....	15	
SMUR .....	03 88 71 66 33	
CENTRE HOSPITALIER – SAVERNE .....	03 88 71 67 67	
CENTRE ANTI-POISON .....	03 88 37 37 37	
CENTRE ANTI-RABIQUE .....	03 88 11 63 76	
SOS MAINS .....	03 88 35 45 00	
SOS MAINS – CTO ILLKIRCH .....	03 88 67 44 01	
SOS MAINS – CLINIQUE DE L'ORANGERIE .....	03 88 56 73 00	
URGENCES MAINS – HOSPICES CIVILS .....	03 88 16 13 10	
INFO SIDA SERVICE .....	08 00 84 08 00	gratuit
DROGUE INFO SERVICE .....	08 00 23 13 13	gratuit
ENFANCE MALTRAITEE .....	08 00 05 41 41 ou 119	gratuit
SOS Femme Violence Conjugale .....	3919	gratuit
ALCOOLIQUE ANONYME .....	03 88 32 79 38	
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement (SDEA) .....	03 88 19 97 09	
Electricité de Strasbourg – Agence de Molsheim URGENCE .....	03 88 18 74 00	
Gaz de Strasbourg .....	03 88 75 20 75	
Centre de Soins : Couvent de Reinacker .....	03 88 03 23 28	
Centre de Soins : Couvent de Thal-Marmoutier .....	03 88 91 65 45	
Cabinet d'infirmières : Annie SIGRIST – Marmoutier .....	03 88 71 43 16	
Cabinet d'infirmières : REPERT Claire (Infirmière puéricultrice) – Marmoutier .....	03 88 70 03 91	
DOMENEGHETTY Sophie		

## ADMINISTRATIONS :

MAIRIE de Schwenheim .....	03 88 70 20 48
<i>Monsieur le Maire OELSCHLAEGER Gabriel</i>	
<i>Adjoints : LERCH Joseph ; CAPINHA José ; REINHARDT Régine</i>	
Salle polyvalente Schwenheim .....	03 88 70 27 93
Presbytère Marmoutier .....	03 88 70 61 42
ComCom du Pays de Saverne .....	03 88 71 12 29
Assistance Sociale – Marmoutier .....	03 69 33 20 35
Caisse d'Allocations Familiales .....	08 10 25 67 10
Caisse Primaire d'Assurance Maladie .....	3646
Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse .....	3960
CICAS (retraite complémentaire) Saverne .....	08 20 20 01 89
Mutualité Sociale Agricole .....	08 99 66 01 52
Sous-Préfecture de Saverne .....	03 88 71 72 00
Trésorerie de Saverne .....	03 88 03 12 50
Centre des Impôts de Saverne .....	03 88 03 12 50
Maison du Conseil Départemental (DDT) .....	03 68 33 82 00
Pôle Emploi .....	3949

### Sites internet utiles

Syndicat des Eaux et Assainissement du Bas-Rhin  
[www.sdea.fr](http://www.sdea.fr)

Portail de l'Administration Française  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Portail des démarches en ligne  
[www.administration24h24.gouv.fr](http://www.administration24h24.gouv.fr)

Agence Nationale des titres sécurisés  
[www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

Recherche de formulaires  
[www.cerfa.gouv.fr](http://www.cerfa.gouv.fr)

CAF du Bas-Rhin  
[www.strasbourg.caf.fr](http://www.strasbourg.caf.fr)

Assurance Maladie (CPAM)  
[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

Conseil Départemental  
[www.bas-rhin.fr](http://www.bas-rhin.fr)

Conseil Régional Grand Est  
[www.grandest.fr](http://www.grandest.fr)

CTBR (horaires bus)  
[www.ctbr67.fr](http://www.ctbr67.fr)



# LES PERMANENCES

## MAIRIE DE SCHWENHEIM

🕒 Lundi de 16h à 20h / Jeudi de 15h à 18h / Vendredi 10h à 12h  
📍 150 rue Principale ☎ 03.88.70.20.48  
@ [mairie.schwenheim@wanadoo.fr](mailto:mairie.schwenheim@wanadoo.fr) [www.cc-paysdesaverne.fr/les-communes/schwenheim](http://www.cc-paysdesaverne.fr/les-communes/schwenheim)

## COMCOM DU PAYS DE SAVERNE

🕒 Du lundi au jeudi de 08h à 12h et de 13h30 à 17h30  
et le vendredi de 08h à 12h et de 13h30 à 16h30  
📍 16 rue du Zornhoff 67700 SAVERNE ☎ 03.88.71.12.29  
@ [contact@cc-saverne.fr](mailto:contact@cc-saverne.fr) [www.cc-paysdesaverne.fr](http://www.cc-paysdesaverne.fr)

## MISSION LOCALE (PAIO)

🕒 Tous les mercredis de 9h à 12h  
📍 rue du Général Leclerc 67440 MARMOUTIER

## DEPUTÉ DU BAS-RHIN : M. Patrick HETZEL

📍 9 rue de la Gare 67700 SAVERNE ☎ 03.88.91.25.88  
@ [contact@patrick-hetzel.fr](mailto:contact@patrick-hetzel.fr) Fax : 03.88.91.34.05

**ASSISTANTE SOCIALE : Mme HEIDINGER (Sur rendez-vous) :** ☎ 03.69.33.20.35

## CRAV ET CICAS

🕒 Tous les jeudis de 8h30 à 12h et de 14h à 16h  
**CICAS : 1<sup>er</sup> lundi du mois de 8h30 à 12h**  
📍 78 Grand' Rue Saverne

## CENTRE SOCIO CULTUREL DE SAVERNE

📍 3D Rue du Moulin, 67700 Saverne

## MAISON DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

📍 1 Route de Maennolsheim 67700 SAVERNE : ☎ 03.68.33.82.00

## MSA DU BAS-RHIN

📍 WASELONNE Hôtel de Ville place du Gal De Gaulle : le lundi de 9h à 12h et de 14h00 à 16h30  
SAVERNE Centre Socio-culturel 3d ilot du moulin : le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

## SOUS-PRÉFECTURE DE SAVERNE

🕒 Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h15 à 11h45 et de 13h15 à 16h  
Mercredi matin de 8h15 à 12h  
📍 3 rue du Tribunal – 67700 SAVERNE ☎ 03.88.71.72.00

## CORRESPONDANT LOCAL DES DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE

*En l'absence de correspondant contacter la Mairie* ☎ 03.88.70.20.48

**CENTRE DES IMPÔTS SAVERNE :** Lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h  
**TRÉSORERIE :** Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h  
Mercredi et Vendredi de 8h30 à 12h.

📍 11 rue Sainte-Marie BP 80120 - 67703 Saverne Cedex

## UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE (UTAMS) SAVERNE

🕒 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
📍 9 rue de Dettwiller 67700 SAVERNE ☎ 03.69.33.20.00



Noël est là, Ce joyeux Noël, des cadeaux plein les bras, Qui réchauffe nos cœurs et apporte la joie, Jour des plus beaux souvenirs, Plus beau jour de l'année.

*Washington Irving*